

**Pavillon pour deux classes  
enfantines dans un institut  
pour handicapés mentaux  
« Gai Réveil »  
1260 Nyon / VD**

*Architecte* Vincent Mangeat  
architecte EPFL  
FAS/SIA du GRC  
Groupe de recherche  
pour la construction  
1260 Nyon  
Tél. (022) 61 70 22 - 23

*Collaborateur* Bernard Boujol  
architecte REG

*Ingénieurs civils* Jean-François Cevey  
Eric Grossenbacher  
ingénieurs civils  
EPFL SIA

*Collaborateur* Jean-Pierre Schorpp  
ingénieur civil EPFZ  
SIA

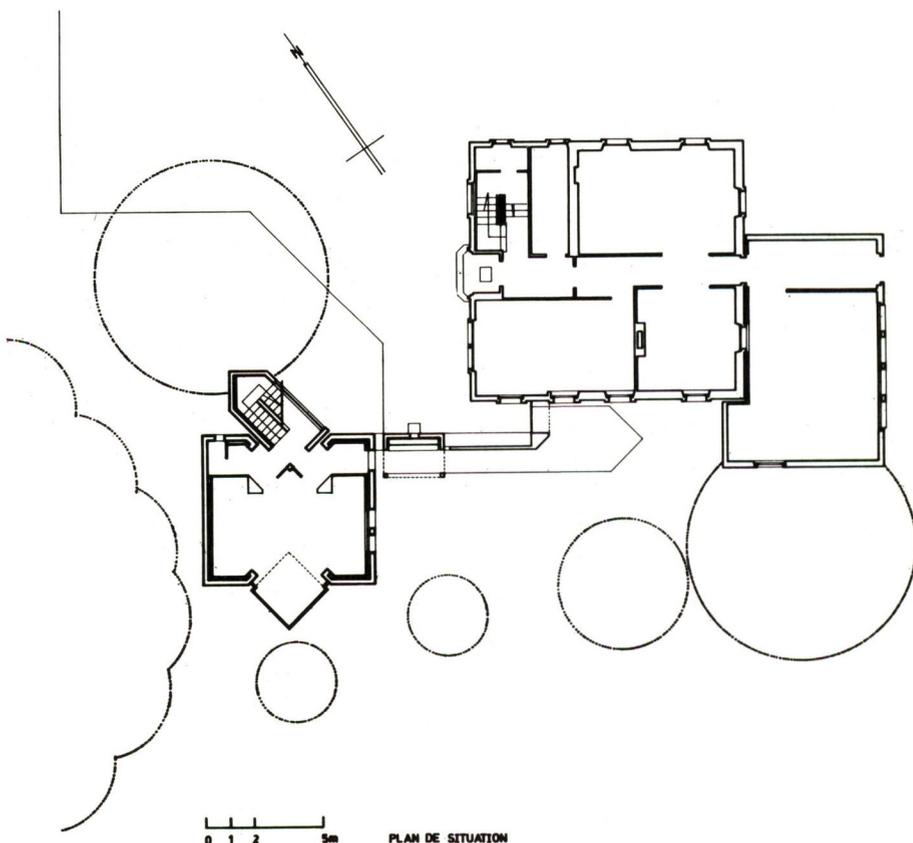
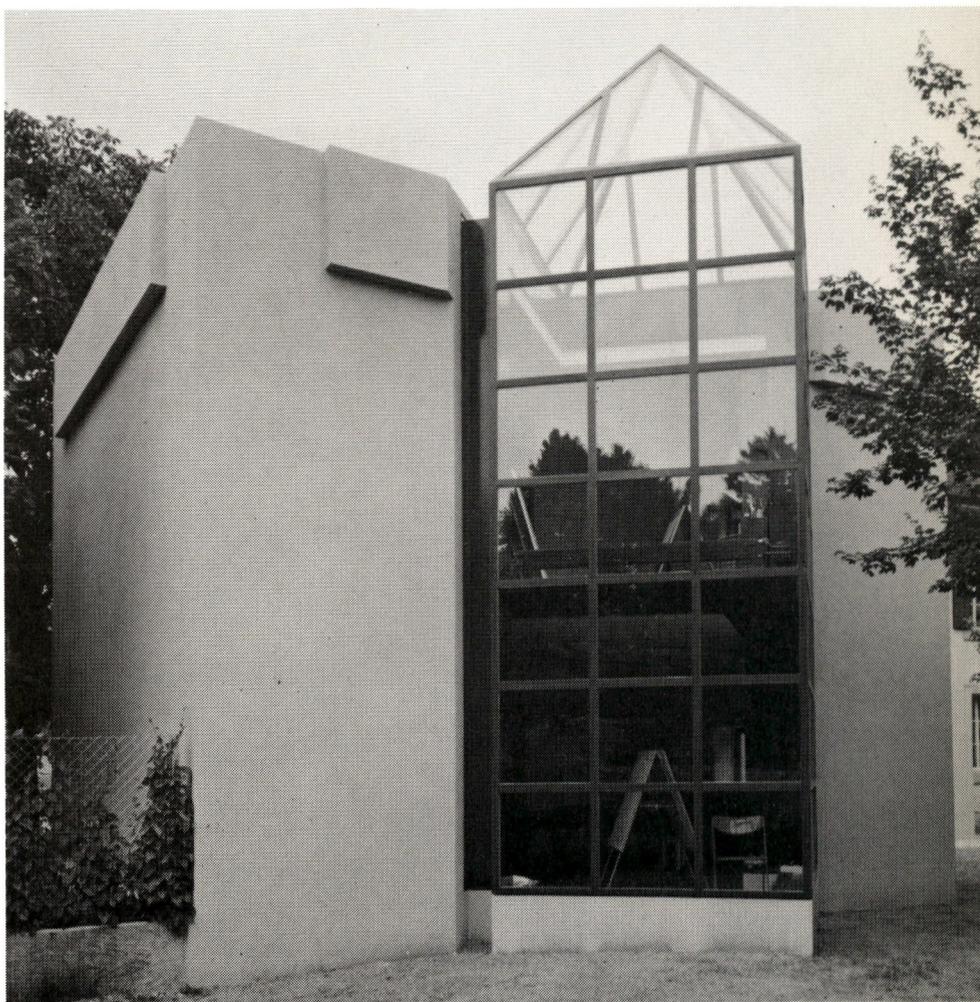
*Conception* 1980

*Réalisation* 1980-1981

*Maître de l'ouvrage* Fondation vaudoise en  
faveur des handicapés  
mentaux

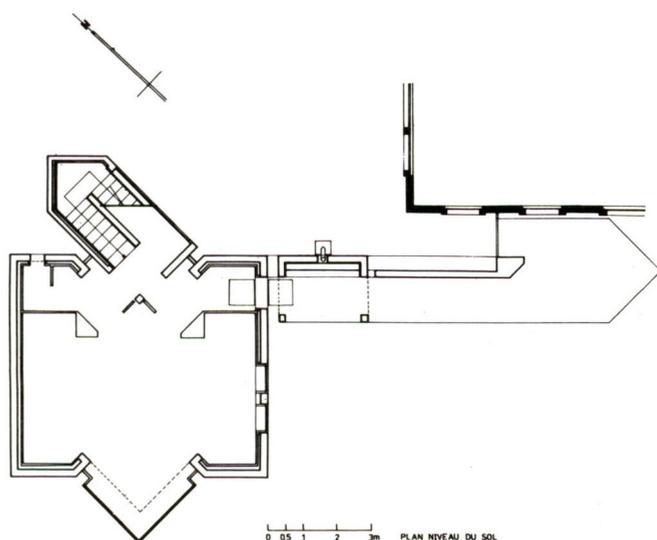
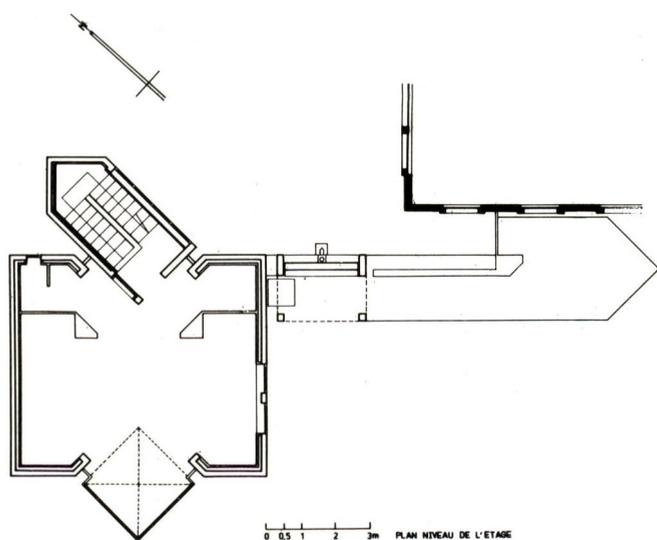
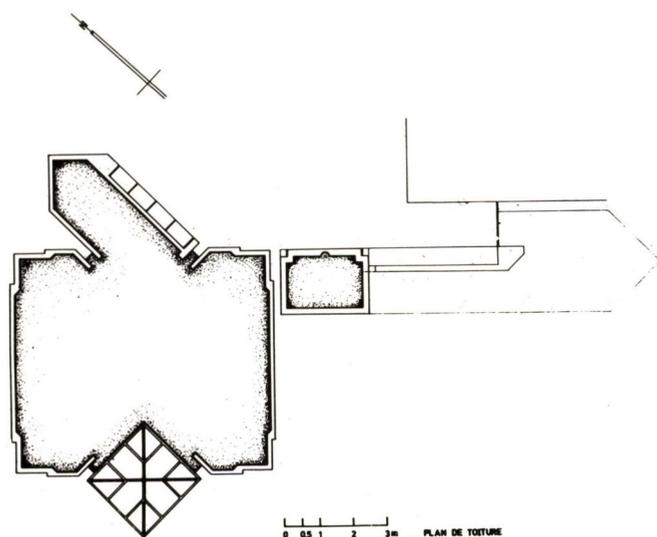
*Adresse* Av. Alfred-Cortot 2

*Coordonnées  
topographiques* 507.125-137.700



*Programme*

Deux salles de classes, soit classe  
proprement dite et classe-atelier en  
complément de l'institut qui occupe une  
maison d'habitation reconverte en 1972.



### Problèmes particuliers

Il s'agit tout d'abord pour l'architecte de mettre en évidence le concept retenu pour le premier agrandissement de l'institut sur l'angle sud-est du bâtiment principal. C'est la démolition d'une véranda très exactement implantée le long de la façade sud-est qui devait en 1972 laisser le champ libre à l'implantation d'une salle de rythmique dans cette position « privilégiée » du « sur l'angle » favorable à l'amalgame et au conglomérat et donnant à comprendre par la négation de l'ensemble qu'un nouveau tout pourrait procéder de la simple somme des parties. Pratique inattendue au type entendu comme constituant structural et cédant largement à une certaine forme de pittoresque propre, semble-t-il, par l'entournement, à fondre et à confondre. C'est donc par le nouvel agrandissement une autre attitude qui est choisie. Il s'agira de faire intervenir le pavillon et l'ancienne construction dans un rapport de voisinage dialectique capable de mettre en évidence ou de renforcer l'un ou l'autre élément constitutif. C'est ici la cour et sa signification d'accueil qui est retenue. Le porche existant, le pavillon tangentiel et le noyer de la cour portent ce sens renforcé et participent du contrôle de l'espace.

Le pavillon veut reprendre en les « réfléchissant » les constituants typo-morphologiques du bâtiment existant regroupés sur les thèmes de symétrie, arrière/avant, cour/jardin, parcours, porche, etc.

La volumétrie générale veut être allusive tant pour ce qui est dit de la toiture dont le rôle est dévolu à la verrière que pour l'avant-toit qui se récapitule dans la corniche.

Tout ici marque le refus de reconnaître qu'il y aurait une « architecture de ou pour l'enfance inadaptée » et tout veut renforcer l'idée de normalité. Le soin apporté aux détails compris comme condensations et récapitulation de l'ensemble pour retrouver dans le geste bien fait l'idée d'architecture.

### Caractéristiques

Cube SIA	527 m <sup>3</sup>
Prix au m <sup>3</sup> SIA	
(2 bât.)	Fr. 408.-
Coût de la construction	
(2 bât.)	Fr. 215 000.-

### Bibliographie

AS Architecture suisse  
N° 47 / Juin 1981

